



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 15/04/2025

Nombre de conseillers en exercice	16
Nombre de présents	10
Nombre de pouvoirs	1
Nombre de votants	11

L'an deux mille vingt-cinq et le quinze du mois d'avril à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Communautaire s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, en présentiel sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MAES, 1^{er} Vice-Président.

Date de convocation du conseil communautaire : **07/04/2025**

	Présent	Absent excusé	Absent
Dr Maryse ETZOL		X	
M. Jean-Claude MAES	X		
M. François NAVIS		X	
Mme Francette JACQUES	X		
Mme Géraldine BASTARAUD	X		
M. Edmond LANCLAS		X	
M. Joël TOTO	X		
Mme Maguy FUMONT-SAMSON	X		
M. Kylian ROMAIN	X		
Mme Joselaine GELABALE		X	
M. Guy ACCIPE	X		
M. Jacques MALADIN	X		
Mme Kénia MALADIN-NEBOT		X	
Mme Betty BESRY		X	
M. Salif FABULAS	X		
M. Francky RODOMOND	X		

Secrétaire de séance : Mme Maguy FUMONT-SAMSON

Délibération n°2025-04-13
BUDGET GENERAL - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF
AU TITRE DE L'EXERCICE 2024

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-14 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2025-04-12 approuvant les comptes de gestion de la CCMG au titre de l'exercice 2024 ;

Considérant que la présidence de la séance est temporairement assurée par Monsieur Jean-Claude MAES, 1^{er} Vice-Président ;

Considérant que Madame la Présidente a quitté la séance ;

Monsieur Jean-Claude MAES expose :

Le Compte Administratif au titre de l'exercice 2024 du Budget Général de la Communauté de Communes de Marie-Galante, établi par la Présidente, fait ressortir les principales masses financières suivantes :

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	9 411 093,29	12 420 782,13	2 369 761,52	A1	5 379 450,36
Investissement	1 496 812,78	2 259 453,97	(2) 725 550,51	A2	1 488 191,70
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	7 914 280,51	10 161 328,16	(3) 1 644 211,01	A3	3 891 258,66

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	1 793 045,89	III + IV	1 167 052,32	B1 -625 993,57
Investissement	I	1 793 045,89	III	1 167 052,32	B2 -625 993,57
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	4 753 456,79
Investissement	A2 + B2	862 198,13
Fonctionnement	A3 + B3	3 891 258,66

Le Compte Administratif au titre de l'exercice 2024 du Budget Général est conforme au Compte de Gestion ad hoc.

Au vu de cet exposé, le conseil communautaire, après en avoir délibéré à 10 voix pour et 1 abstention (M. Guy ACCIPÉ)

DECIDE

- **D'APPROUVER** le compte administratif au titre de l'exercice 2024 du Budget Général de la Communauté de Communes de Marie-Galante ;
- **D'AUTORISER** Madame la Présidente ou son représentant à entreprendre toutes les démarches afférentes à l'application de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Dr Maryse ETZOL



Présidente de la CCMG

Certifié exécutoire compte tenu de :

- La transmission en sous-Préfecture le : 23 AVR. 2025
- L'affichage le :

23 AVR. 2025

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat, formé devant le tribunal administratif de Guadeloupe ou via le site internet www.telerecours.fr